# COMMISSION SPORTIVE (restreinte)

# DU 3 OCTOBRE 2019

**Membres présents :** JY LE DENMAT ; M. JOUBIN ; M. ROLLAND.

## JOURNEE DI 8/09/2019 :

***PESTIVIENS ES / TREBRIVAN : D3 GROUPE E :***
***Réserves de Trébrivan sur qualification de joueurs de Pestiviens Es.***

La commission,
Dit les réserves recevables en la forme
Après étude des pièces du dossier
La feuille de match ne comporte qu'un seul joueur muté, Armel DELAMARCHE, en conformité avec le statut de l'arbitrage
En conséquence homologue le résultat.

## JOURNEE DU 22/09/2019 : D4 groupe C

***GUINGAMP MAYOTTE / TREMELOIR FC 2 : D4 groupe c***
***Réserves de Guingamp Mayotte sur qualification de joueurs de Tréméloir Fc.***

La commission,
Dit les réserves recevables en la forme
Après étude des pièces du dossier
Dit que tous les joueurs inscrits sur la feuille de match sont titulaires d'une licence et sont qualifiés à la date de la rencontre
La rencontre ayant été jouée, la commission ne peut pas retenir le retard du coup d'envoi.
En conséquence, homologue le résultat.

## JOURNEE DU 29/09/2019 :

***NOYAL ES / ST BRIEUC CCL : Coupe Ange Lemée***
***Réserves de ST BRIEUC CCL sur la qualification du joueur Charles HELLO de Noyal Es***

La Commission,
Dit les réserves recevables en la forme
Après étude des pièces du dossier,
Dit la licence du joueur Charles HELLO était bien enregistrée mais n'était pas qualifié à la date de la rencontre
En conséquence donne match perdu par pénalité à l'Es Noyal.

## FORFAITS OCCASIONNELS :

***Journée du 1er/09/2019 :***
Coupe Région Bretagne :
Trédaniel bat Plaine Haute par forfait
La Méaugon bat Plouha par forfait
Le Foeil bat Glomel par forfait
Trégomar Fc bat St Lormel par forfait
***Journée du 8/09/2019 :***
D3 F : Tréméloir bat St Julien par forfait
***Journée du 22/09/2019 :***
D3 D : Goudelin As bat Trégomeur par forfait
D4 A : Langoat Js bat Ploubazlanec par forfait
D4 G : Le Hingle Trévron bat Trémorel par forfait

***Journée du 29/09/2019 :***
Challenge du district :
Poule B : Bégard Cs bat Belle Isle As par forfait
Poule D : Perros Louannec bat Rospez Cs par forfait
Poule Q : Hillion bat La Motte par forfait
Poule S : Pleudihen St bat Beaussais Rance frémur par forfait

**FORFAIT GENERAUX :**
D4 B : GOELO FC

***Rappel : les décisions de la commission sportive sont susceptibles d'Appel devant la commission d'Appel du district selon les conditions et forme et de délais prévus aux articles 93 et 94 des règlements de la Lbf.***

Le Président
JY Le Denmat

Le secrétaire,
Michel ROLLAND